

BULLETIN MUNICIPAL DE CHOISY

AUTOMNE 2019

www.choisy.fr

mairie@choisy.fr

tél. 04 50 77 41 56

LE CHOISIENS
SÉRIÉ-YSIOCHÉ

N°36-3

DOSSIER SPECIAL PLAN LOCAL D'URBANISME

EN PAGES CENTRALES

ENQUETE PUBLIQUE DU 12 NOV. AU 13 DEC. 2019



Choisyliennes, Choisyliens,

« La maison brûle, et nous regardons ailleurs »

Cette phrase prononcée par Jacques Chirac, en préambule de son discours devant l'Assemblée Plénière de l'ONU au IVème Sommet de la Terre le 2 septembre 2002 à Johannesburg, était d'une clairvoyance remarquable et elle résonne encore de plus en plus amplement depuis 17 ans.

Le changement climatique, sur lequel nous revenons en page 14 de ce Choisylien, est malheureusement conforme au désastre environnemental constaté actuellement dans les mers, dans l'air et sur terre, et annoncé entre autres par notre défunt président.

Le changement climatique ne doit pas être une fatalité et peut être combattu à la fois par les Etats et les entreprises, mais aussi par chacun de nous dans ses gestes quotidiens.

Le chantier est vaste ! Ne nous décourageons pas et surtout n'ayons pas peur. La lucidité doit être directrice et génératrice de nos actions : des propositions, notamment sur le remplacement du plastique (bouteilles, emballages), sont en permanence évoquées et une loi sur l'économie circulaire est en préparation.

Passons de l'esprit aux actes en réduisant chacun à notre niveau le volume de nos pollutions de l'air et de l'eau. La nature s'en portera mieux et nous aussi...les petits ruisseaux font les grandes rivières !

Je vous souhaite une bonne lecture et un bel automne, sans feux de déchets verts.

Votre maire,

Bernard Seigle

Couverture : Vue du jardin de la mairie fin septembre 2019

Tous les habitants sont invités à nous faire parvenir des idées, des photos
(en format IMAGE haute définition), des graphismes,



des articles sur un évènement à Choisy

(sans mise en page, ni texte scanné, merci)

Edité par la Commune de Choisy

Directeur de publication : Maire de Choisy

Réalisation : services de la mairie

Photos : mairie et habitants

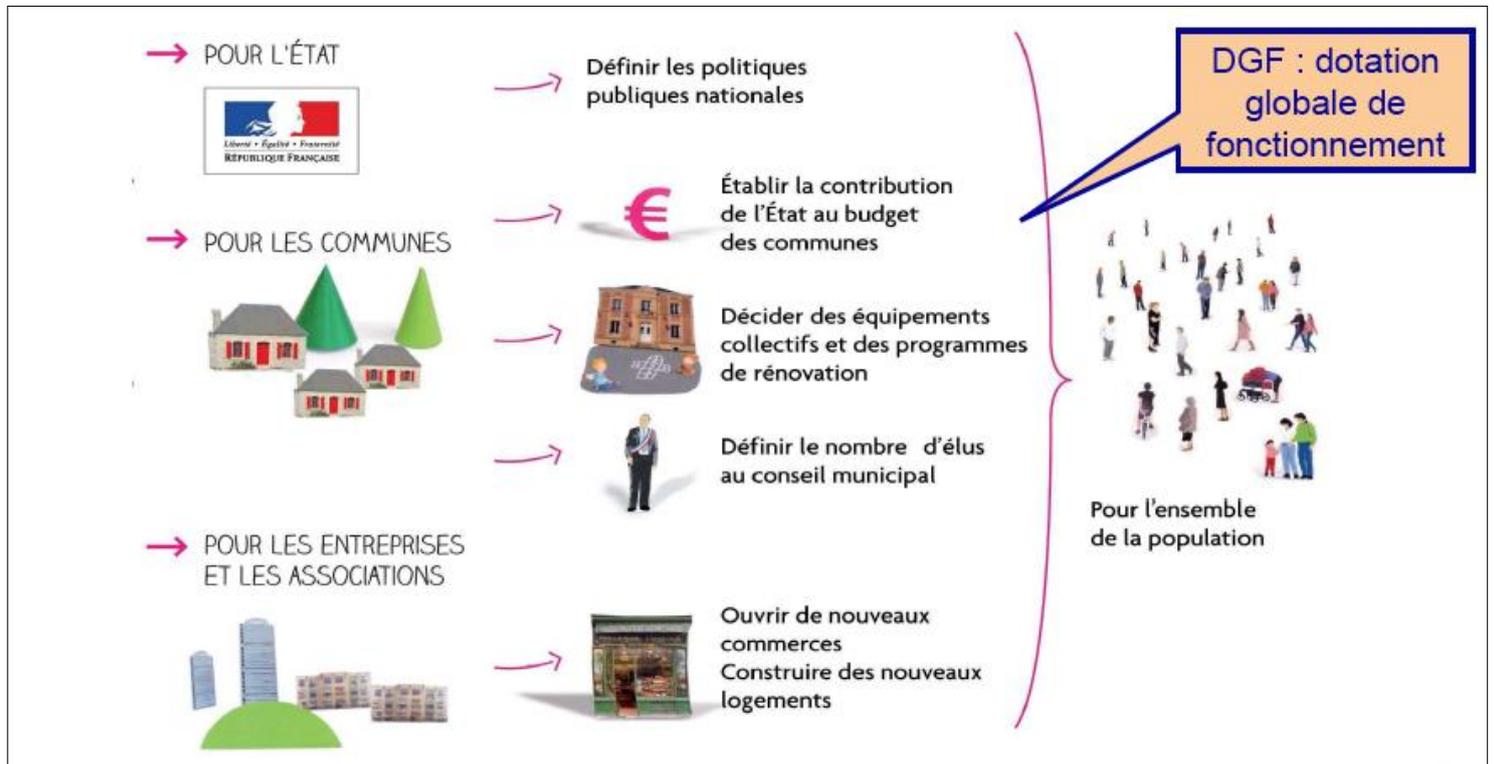
Tirage : 800 exemplaires

Impression : Gap Editions

RECENSEMENT DE LA POPULATION : 5 ANS DEJA !

Du 16 janvier au 15 février 2020, les habitants de Choisy vont être recensés (comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants) et nous vous remercions d'avance de votre participation. Vous pourrez répondre directement par internet ou en remplissant le formulaire distribué par l'agent recenseur.

A quoi sert le recensement de la population ?



Comment va se dérouler le recensement ?

L'agent recenseur passe chez les habitants et, s'il s'agit d'une résidence principale, il leur remet une notice qui comporte un code d'accès et un mot de passe pour se recenser par internet. Si l'habitant choisit de répondre par internet, l'agent ne repasse pas chercher la notice complétée.

www.le-recensement-et-moi.fr

Vous ne pouvez pas répondre en ligne.

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Pour connaître les résultats de l'enquête :

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee :

<https://www.insee.fr/fr/information/2008354>

Actuellement on y trouve le recensement de 2016 en vigueur au 1er janvier 2019 :

POPLEG T1 - Populations légales

	2006	2011	2016
Population municipale	1 548	1 555	1 586
Population comptée à part	28	43	31
Population totale	1 576	1 598	1 617

Sources : Insee, RP2016 (géographie au 01/01/2018), RP2011 (géographie au 01/01/2013) et RP2006 (géographie au 01/01/2008).



AUBERGE & BATIMENT MULTISERVICES

Comme vous avez pu le constater, les travaux ont bien démarré, avec la consolidation de la partie haute au niveau de la route du chef-lieu, le creusement du sous-sol de l'auberge et les premiers murs montés.

Aucune intempérie n'est venue perturber le terrassement.

Pour mémoire, les travaux devraient être terminés pour l'été 2020.



ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La dernière phase du plan 2010-2020 du SILA pour les travaux à Choisy s'achève avec le raccordement en cours des Megevands et des Bourgeois.

Afin de limiter les coûts et les perturbations de circulation occasionnées, nous en profitons pour rénover certains réseaux d'eau potable (Parents et Bourgeois) et pour enfouir les réseaux secs (électricité et téléphone).

Les tranches 2 et 3 aux Megevands et Parents sont actées et les travaux débuteront en 2020.

Nous remercions les habitants des hameaux concernés pour leur patience qui sera bientôt récompensée par un environnement paysager embelli.

NB : le nouveau plan de zonage d'assainissement des eaux usées et pluviales du SILA pour la période 2020-2030 sera approuvé d'ici décembre 2019 pour un montant total de travaux estimé à 100 millions HT sur 10 ans (sur l'ensemble du périmètre du SILA, soit 48 communes). Nous reviendrons sur le plan pour Choisy dès que les décisions seront figées.

Comme vous pouvez le constater sur la photo ci-dessus, la déviation n'est pas superflue....!



FETE DES PERES ET DES MERES

La mairie a convié les habitants le dimanche 9 juin à venir fêter comme d'habitude les parents autour d'un apéro dans la salle du conseil. Les convives sont repartis avec un petit cadeau pour marquer la journée.

MATINEE DE L'ENVIRONNEMENT

Une quinzaine de bénévoles se sont réunis samedi 21 septembre sous un soleil et une chaleur encore estivale pour continuer à embellir le jardin : taille franche pour dégager autour de la gloriette, nettoyage et plantations dans les massifs, coupe et broyage de bois morts, entretien du chemin de liaison à Perroud...la matinée a été menée tambour battant, ce qui n'a pas empêché de faire une pause café sympathique sur la table du belvédère.



APERERO AU JARDIN

La commission développement durable a souhaité fêter l'arrivée de deux éléments importants au jardin :

- la superbe mosaïque représentant le blason de la commune de Choisy pour marquer l'entrée du jardin
- La gloriette qui vient fermer le chemin du bas dans le jardin (voir en couverture)

Après une visite et un petit discours très émouvant de la créatrice de la mosaïque, qui nous a rappelé que l'idée de faire le blason de la commune émanait de notre regretté adjoint Pierre Mainetti, tous se sont réunis autour d'un pot pour échanger les premières idées d'animation pour faire vivre le jardin avec les habitants. Prenez le temps de venir l'admirer !



**RENDEZ VOUS SUR LA PLACE LE 11 NOVEMBRE
POUR LA TRADITIONNELLE COMMEMORATION
DES MORTS POUR LA PATRIE**

AVRIL

Au retour des vacances d'Avril, tous les enfants de la maternelle ont assisté et participé au spectacle « PITOU L'ENFANT ROI » présenté par la Compagnie des 3 Chardons. Ce spectacle a été très apprécié par tous, petits et grands



MAI

Les CM1/CM2 d'Alix D ont participé à la journée foot organisée par l'USEP le vendredi 24 mai.

JUIN

les CP d'Hélène J et les CE2/CM1 de Philippe P se sont rendus à la journée de l'environnement à METZ TESSY le mardi 4 juin.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont également participé à la journée Rando Glières le jeudi 6 juin accompagnés par Hélène P et Aurélie G.



Les maternelles sont retournés au cinéma pour la 3ème séance de l'année scolaire découvrir « la petite fabrique de nuages ».

Les enfants de GS, CP, CE1, CE2 et CM1 sont allés voir les films sélectionnés pour le festival ANIMAJ' projetés par le CINEBUS le jeudi 20 juin.



Le 17 juin, par une magnifique journée, toute l'école de la petite section au CM2 s'est rendue à SCIEZ aux Aigles du Léman. Nous avons assisté à plusieurs spectacles mettant en scène des oiseaux. En maternelle, la fin de l'année a été rythmée par des répétitions de danse, des jeux d'eau et le partage de nos plantations (fraises) et radis (plantés par les MS).



Le samedi 29 juin, nous avons présenté notre spectacle préparé tous ensemble avec l'aide de Manon, intervenante en danse, à un public attentif et « chouchouté » par l'APE.

La fête de l'école a été une réussite et s'est déroulée dans d'excellentes conditions malgré la canicule : un immense merci à l'APE et à tous les parents bénévoles pour l'organisation de cette manifestation ! Une belle année scolaire se termine !



LES CHOISYLOUPS

En juillet, trois semaines de vacances pour les vingt-quatre enfants de Choisy et Mésigny qui se sont retrouvés de 7h30 à 17h au centre aéré de Choisy.... Après une fin d'année scolaire difficile sous la canicule, les enfants étaient bien fatigués. Nous avons choisi de prendre un rythme été/vacances... petit café avec les parents dès leur arrivée, visualisation de diaporamas et sans oublier, un grand merci aux parents qui nous ont prêté une petite piscine pour mouiller nos petits chérubins..

Parents et enfants ont été contents ! Les trois thèmes ont enchanté tout le monde, petits et grands, filles comme garçons... les animatrices n'ont pas manqué de dynamisme, d'idées, de sourires, et de cœur « gros comme ça »... pour embellir ce bel été... : une nouveauté, les jeudis Pasta party avec tous les enfants inscrits du primaire ! Les matinées (chaleur oblige) avaient la particularité de voir les enfants enfourcher leur vélo, avec parcours concours course, habiletés motrices...

La première semaine a été consacrée au thème de la sécurité avec une visite de la caserne des pompiers de La Balme. Les châteaux ont occupé la deuxième semaine avec la visite du château de Clermont et enfin, pendant la dernière semaine, les enfants se sont intéressés à l'espace et aux fusées avec un intervenant extérieur.



NUIT DES CONTES

Le Club Loisirs et le comité des Fêtes se sont associés pour offrir aux habitants la traditionnelle soirée « NUIT DES CONTES » dans les bois communaux sur les hauteurs de Choisy. Une buvette et de délicieux burgers « maison » ont agrémenté la soirée.



Après le beau spectacle de la TROUP'ETTE (théâtre enfants) menée par Sylvie Chomat Graf, petits et grands ont pu se transformer en « médecins-stagiaires » pour partir en groupe sur les chemins forestiers et aider le médecin chef à poser des diagnostics à la CLINIQUE DES CONTES ...



De la « thérapie de couple » pour La Belle et la Bête à la « chirurgie esthétique » pour le nez de Pinocchio, ...



...l'imagination de Véronique Pilon et du TROUP'HO a encore sévi !

Le psychothérapeute avait le plus grand mal à garder réveillée la Belle au Bois Dormant et le podologue n'en pouvait plus des facéties de Cendrillon et de son cor au pied ! Quant à la pédiatre, elle a bien failli se retrouver avec le Petit Poucet sur les bras ! Sa mère voulait à tout prix se débarrasser de lui.



Le Dr Foldingo a reçu Blanche Neige et le nain Grincheux en consultation pour un toc bien gênant...l'obsession du nettoyage. Pas sûr que sa prescription radicale ait été suivie !

LES ÉTAPES DU PLU



ENQUETE PUBLIQUE REVISION PLU

Date de l'enquête publique :

du 12 novembre 2019 à 14 heures 00 au 13 décembre 2019 à 17h00

Date de présence du commissaire enquêteur recevant sans rendez-vous pour accueillir les remarques et/ou les demandes :

14/11/2019 de 16h00 à 19h00

23/11/2019 de 09h00 à 12h00

27/11/2019 de 09h00 à 12h00

07/12/2019 de 09h00 à 12h00

13/12/2019 de 14h00 à 16h30

L'information sera diffusée sur le site internet de la mairie et 2 journaux deux semaines avant le début de l'enquête publique et deux semaines après le démarrage de l'enquête publique.

Un registre dématérialisé sera mis en place depuis un site internet dédié ainsi qu'une adresse mél dédiée.

Traduction à l'échelle locale de la politique du SCOT du Bassin Annécien, du SRADDET de la région Auvergne-Rhône-Alpes, du SRCE de la région Rhône Alpes....(voir page suivante)

LE PLU :

⇒ **UN PLAN POUR PREPARER UN AVE**
ECONOMIQUES

⇒ **LE REFLET D'UNE POLITIQUE NATIO**

Concilier l'habitat péri-urbain avec la préservation de l'agriculture, du patrimoine rural et de l'environnement

LES AMBITIONS POLITIQUES

SYNTHÈSE

AXE 1 : PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

-  Maintenir les principales ouvertures sur le Grand paysage
-  Pages agricoles paysagères
-  Limites urbaines sensibles à marquer
-  Fronts urbains à valoriser
-  Maintenir les hameaux autour de limites claires d'urbanisation actuelles.
-  Encourager et encadrer la mutation du bâti traditionnel
-  Éléments bâtis à préserver (Église, ancien four à pain)
-  Interface entre le bâti et les cours d'eau : ripisylve à préserver ainsi que les espaces ouverts d'accompagnement
-  Éléments paysagers à préserver (cerisiers d'Asie, platanes, ...)
-  Réservoirs de biodiversité
-  Milieux naturels complémentaires
-  Milieux forestiers
-  Cours d'eau
-  Cordons boisés rivulaires
-  Zones humides
-  Continuités écologiques
-  Continuités écologiques terrestres

AXE 2 : ANTICIPER ET RÉPONDRE AUX BESOINS

-  Travailler la programmation des principaux sites de développement (Chef-lieu, renouvellement urbain)
-  Pôles majeurs de développement
-  Renforcer l'offre en stationnement au Chef-lieu, à sa périphérie pour donner plus de place au piéton au centre et à proximité des hameaux traditionnels (pour faciliter les réhabilitations)
-  Compléter / sécuriser le réseau piétonnier entre les équipements, l'habitat et les arrêts TC.
-  Projet de mutation du terrain de football pour des espaces ludiques à disposition des équipements
-  Habitat dense R+1+comble ou R+2
-  Densification horizontale avec des formes urbaines ne dépassant pas les volumes type gros corps de ferme en R+1+comble
-  Espaces périphériques aux enjeux de densification faibles
-  Encourager le renouvellement urbain



Imaginer le Choisy du futur avec un développement maîtrisé pour conserver le caractère rural tout en offrant plus de services aux habitants pour limiter le phénomène « village dortoir »

Réservoirs de biodiversité à préserver (à Choisy il y a 4 arrêtés préfectoraux de biotopes avec une protection forte de ces zones dans le PLU)

Lignes vertes de continuité écologique de la « trame verte » (terrestre) identifiée dans le SCOT du Bassin Annécien

ES DU PADD

Plan d'aménagement et de développement durable



AXE 3 : ASSURER LA PRÉSENCE DES ACTIVITÉS

- Développer une offre en activités de proximité au Chef-lieu en réalisant une opération de renouvellement urbain au cœur du village pour implanter des commerces, professions libérales, voire de l'hébergement.
- De manière générale, privilégier l'implantation d'activités commerciales en centre-village
- Permettre le développement des petites activités non nuisantes en mixité avec l'habitat (bureaux, artisanat, ...)
- Développer les activités artisanales et de bureaux sur Véry. Limiter le commerce en compatibilité avec le DAC du SCoT.
- Zone de dépôt de matériaux et carrière à encadrer
- Valoriser les activités de loisirs
- Préserver les espaces agricoles à enjeux forts
- Exploitation pérenne à maintenir

Conserver la vitalité économique de Choisy en préservant les espaces agricoles et en développant les petites activités économiques et le commerce, de préférence au chef-lieu.



QUETE PUBLIQUE

CHO

ÉVISION DU PLU – 2 JUILLET 2019 – ESPACES & MUTATIONS

Les cours d'eau : continuité écologique de la trame bleue...les périodes répétées de sécheresse mettent en péril sa biodiversité

PLU = projet de territoire

La planification urbaine traduit un projet de territoire dont elle fixe les grandes orientations, en matière d'aménagement et d'urbanisme notamment, dans un souci de conciliation des différents enjeux territoriaux.

Les documents d'urbanisme tels que les PLU, SCoT, veillent au bon développement des territoires et des services dont les populations ont besoin.

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République dite **loi Notre** crée un nouveau schéma de planification dont l'élaboration est confiée aux régions des Territoires", le SRADDET.

Ce schéma doit respecter les règles générales d'aménagement et d'urbanisme à caractère obligatoire ainsi que les servitudes d'utilité publique affectant l'utilisation des sols. Il doit être compatible avec les SDAGE (schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux), ainsi qu'avec les plans de gestion des risques inondations (GEMAPI). **Il doit prendre en compte les projets d'intérêt général, une gestion équilibrée de la ressource en eau, les infrastructures et équipements en projet et les activités économiques, les chartes des parcs nationaux sans oublier les schémas de développement de massif.** Il se substitue ainsi aux schémas préexistants tels que le schéma régional climat air énergie, le schéma régional de l'intermodalité, et le plan régional de prévention et de gestion des déchets, le schéma régional de cohérence écologique.

Les objectifs du SRADDET s'imposent aux documents locaux d'urbanisme (SCoT et, à défaut, des plans locaux d'urbanisme, des cartes communales, des plans de déplacements urbains, des plans climat-énergie territoriaux et des chartes de parcs naturels régionaux) dans un rapport de prise en compte, alors que ces mêmes documents doivent être compatibles avec les règles générales du SRADDET.

Le SRADDET d'Auvergne Rhône-Alpes a été soumis à enquête publique jusqu'au 4 octobre, avant sa validation finale.

En savoir plus : <https://jeparticipe.auvergnerhonealpes.fr/ambitionterritoires2030>

Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin Annécien

Outil d'urbanisme instauré par la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain (2000), et renforcé par la loi portant engagement national pour l'environnement dit loi « Grenelle » (2010), le SCoT est :

> Un **document de planification stratégique** qui définit les orientations d'aménagement pour les 15 à 20 ans sur un espace cohérent ([bassin de vie](#)),

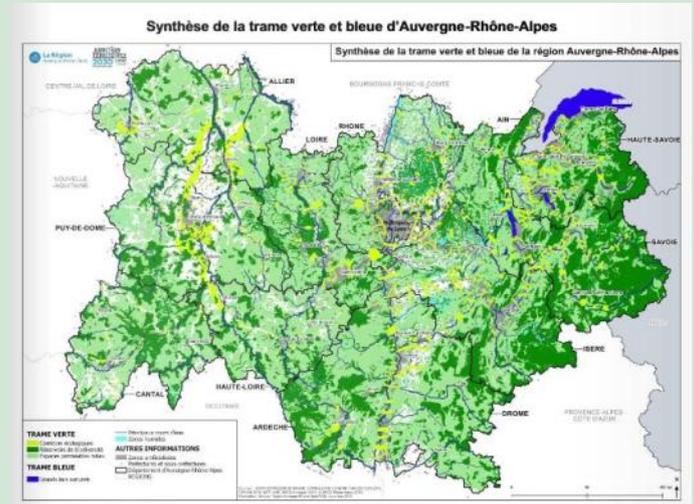
> Un document qui s'impose aux documents d'urbanismes communaux ([Plan Local d'Urbanisme](#), Plan d'Occupation des Sols, Carte communale) et aux documents thématiques des intercommunalités (habitat, transports, etc.),

> Des « **règles du jeu** » élaborées et partagées par tous en matière d'aménagement du territoire, logements, transports, environnement, paysage, ...

Exemple des différents échelons de planification avec la trame verte et bleue qui doit assurer la continuité écologique de la biodiversité.

En savoir plus : <http://www.trameverteetbleue.fr/>

AU NIVEAU REGIONAL



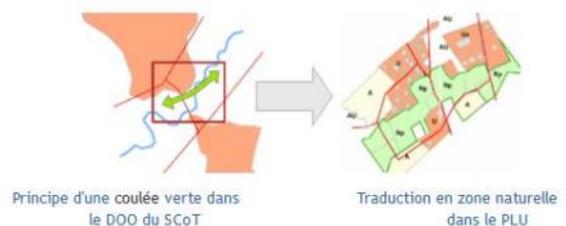
REPRESENTATION DANS LE SCOT



TRADUCTION DU SCOT DANS LE PLU

Exemple de traduction d'un principe du SCoT dans un PLU

Le document d'orientation localise une coulée verte, axée sur la rivière. Le PLU en tire les conséquences en matière de déclinaison parcellaire, de zonage et de règlement, selon le principe de compatibilité.



SOURCE : <http://www.scot-bassin-annecien.fr> (l'intégralité du SCoT est accessible au public)

NB dossier spécial Trames vertes et bleues dans le CHOISYLIEN nr 34-3 Été-Automne 2016 (sur notre site)

La vie associative est rythmée par la rentrée. Comme chaque année, les AG se succèdent et les bénévoles se dévouent pour nous proposer des activités qui animent le quotidien de notre sympathique village. Tous les nouveaux arrivants sont invités à participer à une activité en fonction de leurs goûts. Ce ne sont pas les loisirs qui manquent !

N'oublions pas non plus de donner un coup de main aux responsables qui s'investissent au quotidien...nous n'avons jamais assez de bénévoles !

CLUB LOISIRS

L'Assemblée générale a eu lieu le 31 août à Very. La plupart des activités ont eu le succès habituel. Tous les habitants avaient reçu le programme dans leur boîte aux lettres.

[Si vous étiez absent au moment des inscriptions, n'hésitez pas à contacter Corinne Herleder au 06 82 00 12 19](#)

La troupe de théâtre du Club Loisirs organise ses traditionnelles « soirées cabaret » les vendredi 15 et samedi 16 novembre à 20h sur le thème « Anges et Démons ». Repas et spectacle humoristique. Les convives sont invités, s'ils le souhaitent, à s'habiller dans le thème. Chaque année, ils nous surprennent !

Il reste peut-être quelques places...Soirées réservées au plus de 15 ans et uniquement sur réservation au 06 82 00 12 19 Corinne Herleder .

Le club sera présent aussi au marché de Noël de Choisy avec un stand plein de gourmandises à acheter : le samedi 14 décembre à partir de 15h et le dimanche 15 décembre de 10 h à 17h. Venez nombreux !

BIBLIOTHEQUE

En partenariat avec les bibliothèques de la communauté de communes projection du film documentaire,

"PLACAGES" sur les coulisses du LOU, l'équipe de rugby de Lyon, en présence du réalisateur Florian Geyer

Le jeudi 21 novembre à 20h 30 à la salle des fêtes suivi d'un échange avec le réalisateur autour d'un verre.

LE COMITE DES FETES

Le Comité des Fêtes organise régulièrement des évènements pour animer notre commune : vide-greniers, chasse aux œufs à Pâques, course de caisse à savon, etc. Ils seront présents au Marché de Noël de Choisy pour contribuer à faire de ce week-end une réussite.

L'AG aura lieu au premier trimestre 2020. Comme chaque année, tous les coups de main sont bienvenus !



La **CABINE AUX LIVRES** du chef-lieu a du succès ! Livres et magazines s'échangent et se renouvellent dans ce petit espace...qui doit rester rangé et propre, avec du matériel EN BON ETAT!

Ne pas confondre boîte à livres et dépôt de vieux bouquins ! Prenez le temps de ranger les livres propres que vous posez, de ne pas laisser trainer cartons ou sacs plastiques et de ne pas insister si la cabine est pleine...Ce sera pour une autre fois ou vous pouvez porter vos livres à EMMAUS dans la zone de Metz-Tessy.

CHEMINS FAISANT



La salle des fêtes était comble pour l'AG de l'association Chemins Faisant qui compte plus de 90 adhérents de Choisy et des environs. Cette association organise des randonnées hebdomadaires les lundi et mardi ainsi que des sorties spéciales telles que les nocturnes ou la randonnée orientation. Elle propose également chaque année au printemps « La Journée du Randonneur » avec 2 circuits pour que celle-ci soit accessible à tout public, suivi d'un repas.

Chemins Faisant fait aussi œuvre utile en entretenant et balisant de nombreux chemins en partenariat avec les communes de Choisy, de Mesigny et avec la CCFU et le Département.

[Vous souhaitez vous joindre à eux ? Renseignements au 06 28 32 19 77 Jean Excoffier](#)

APE A l'assemblée générale de l'association de parents d'élèves, très peu de parents ont répondu présent ! une nouvelle présidente a repris le flambeau : **Mme Mallorie VIANNAY**. Elle invite tous les parents à se mobiliser pour récolter des fonds pour les activités des enfants : après la traditionnelle vente de brioches « faits APE » pour les habitants de Choisy, l'APE sera présente au marché de Noël pour vous proposer sa vente de sapins, un atelier crêpes et un atelier enfants !

CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le dernier rapport spécial du GIEC (groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat) sur les Océans ET LA CRYOSPHERE (régions gelées de notre planète), dévoilé le 23 septembre dernier, est alarmant. 104 experts de 36 pays ont examiné scientifiquement la situation.

En résumé : les liens sont très clairement établis entre l'océan, le vivant et le climat et il est urgent de prendre des mesures à tout niveau.

Entre autres phénomènes :

- ⇒ Les glaces de l'Arctique mais aussi de l'Antarctique fondent à une vitesse inconsiderée.
- ⇒ La température des océans augmente et l'acidification également...et le corail est voué à disparaître. Or celui-ci est essentiel à plus du tiers des espèces marines. Les écosystèmes marins sont également impactés.
- ⇒ La montée des eaux s'accélère également et continuera pendant des siècles. Elle pourrait atteindre 30 à 60 cm d'ici 2100, voir plus si les émissions de gaz à effet de serre continuent à augmenter au rythme actuel. Tous les territoires littoraux seront touchés et donc de nombreuses grandes villes comme New York par exemple.
- ⇒ Dans nos montagnes, la situation ne s'annonce pas meilleure. Les glaciers, la neige, la glace et le pergélisol sont en déclin ce qui devrait accroître les risques pour les populations, par exemple les aléas tels que les glissements de terrain, les avalanches, les chutes de pierre et les inondations avec des répercussions négatives sur les loisirs, le tourisme et les biens culturels. A mesure que les glaciers reculent, ils modifient également la disponibilité et la qualité de l'eau en aval...ce qui affectera non seulement l'agriculture et l'hydroélectricité, mais aussi les populations plus bas, en plaine ...

Et alors, faut-il baisser les bras ? Ce n'est pas le message du GIEC qui exhorte les gouvernements à intensifier les actions pour réduire d'urgence et fortement des émissions de gaz à effet de serre et lutter contre la pollution.

(source site du GIEC : www.ipcc.ch)

Le gouvernement français a réagi le 25 septembre à ce constat lors d'une conférence de presse d'Elisabeth Borne qui s'adresse à la fois aux climatocéptiques mais également à ceux qui ne croient plus qu'on puisse changer le cours de notre avenir : **« ce que réclament ces analyses du GIEC, ce qu'attendent nos concitoyens, c'est du courage, de l'ambition et de la lucidité. Etre à la hauteur de la puissance du diagnostic . Avoir le courage d'agir »**. CONCRETEMENT :

- 1) la neutralité carbone au milieu du siècle : fermeture des centrales à charbon d'ici 2022, innovations pour développer les énergies renouvelables, transformation en profondeur de notre mobilité, rénovation des logements, transition écologique de notre agriculture...L'Europe prépare un « Green Deal » d'ici la fin de l'année pour réduire ses émissions.
- 2) la protection des écosystèmes qui atténuent le dérèglement climatique : le financement de programmes de recherche pour mieux comprendre les mers et leurs écosystèmes, la protection de 100 % des récifs coralliens français d'ici 2025, de 75 % de nos mangroves et des zones marines stratégiques pour la biodiversité
- 3) « en gérant l'inévitable » « en rendant nos territoires plus résilients » : avec des outils pour mieux faire face aux catastrophes récurrentes, en donnant aux collectivités locales les moyens d'agir, en maîtrisant l'urbanisation des littoraux et en repensant nos outils d'aménagement.
- 4) des actions diplomatiques pour favoriser la mobilisation internationale : les gouvernants sont responsables devant les sociétés civiles qui partout exigent le changement. La France est le premier contributeur financier du GIEC. La mobilisation public/privé du « One Planet Summit » et les prochaines COP15 en Chine et COP25 sur le climat doivent permettre d'avancer pour donner une gouvernance mondiale de protection de nos océans.

En savoir plus : le site du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr>

Les médias nous ressassent les faits divers « villageois » des « néo-ruraux » qui ne supportent pas les cloches, les coqs, les crapauds ou autres bruits de la vie à la campagne. Le coq Maurice a récemment eu « gain de cause » et pourra continuer de chanter mais il y a d'autres jugements stipulant que les responsables de la nuisance sonore devaient les faire cesser.

La mairie de Choisy n'est pas épargnée par les réclamations des uns et des autres sur un excès de bruits dans les hameaux, et les aboiements à répétition de certains chiens pendant la journée arrivent à exaspérer même les plus patients...il nous a donc semblé important de rappeler les règles du bien vivre ensemble pour ne pas arriver à des situations de contentieux juridique « à la Maurice » ou toute autre méthode plus expéditive pour se débarrasser de la nuisance...sachant que le silence complet n'existe que rarement et sur de courtes périodes...même dans notre propre maison !

Un peu de bonne volonté de part et d'autre facilite les relations de bon voisinage !

LE TAPAGE DIURNE

Contrairement à ce que pensent certains, le tapage est réprimé par la loi également en journée.

1) Les élevages de volaille « familiaux », les chiens, les chats ou autre animal de compagnie, les piscines, les outils de bricolage et de jardin...tout cela peut constituer un « trouble anormal de voisinage » si le propriétaire ne fait pas les efforts nécessaires pour les diminuer et respecter l'arrêté sur le bruit (voir les horaires en p. 18). Bien souvent celui-ci ne se rend pas compte des bruits de ses animaux pendant son absence...

Bon à savoir ! Cette législation s'applique aux propriétaires des biens aussi bien de jour que de nuit, c'est-à-dire 24h sur 24.

Un seul critère suffit pour constituer un trouble du voisinage. Les critères de l'article R1336-5 du Code de la santé publique ne sont pas cumulatifs.

Ainsi, si l'aboiement du chien est intense, répétitif ou s'il est durable, il sera constitutif d'un bruit nuisible.

L'article R1336-5 du Code de la Santé publique définit la nuisance sonore : « **Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.** »

2) les bruits d'appareils électriques type pompe à chaleur, pompe de filtration (piscine par exemple) : lors de l'installation pensez à les éloigner de vos voisins ! Même s'ils ne fonctionnent pas toute l'année, un excès de décibels peut vous obliger à faire des modifications coûteuses.

En conclusion, le dicton selon lequel « la liberté des uns s'arrête où commence celle des autres » est toujours autant d'actualité !

LE TAPAGE NOCTURNE

La forêt de Choisy est propice aux fêtes en tous genres et aux rave parties qui se prolongent souvent jusqu'au dimanche midi. Au mois de septembre, il y a eu de nouveau des rassemblements et les habitants aimeraient bien dormir...

Lorsque la manifestation a lieu sur une parcelle de forêt privée, avec l'autorisation du propriétaire, la responsabilité de ce dernier est engagée. Lorsque les fêtards « squattent » sans autorisation la forêt communale (propriété de la commune), la gendarmerie peut être appelée pour régler le problème avec confiscation du matériel.

NB En ce qui concerne, les problèmes de bruits de voisinage « classiques » les règles sont les mêmes 24h/24. Voir ci-dessus

TAPAGE HUMAIN ET ENVIRONNEMENT

Ils ne peuvent pas porter plainte mais les animaux sauvages de la forêt ou des villes subissent de plein fouet les bruits des moteurs. **Privilégions autant que possible la mobilité douce aux engins à moteur dans les bois de Choisy.** Il est d'ailleurs interdit de circuler avec ceux-ci dans certaines parties de la commune. Nous vous invitons à consulter l'arrêté 12/10 du 15 mai 2012 et le plan de circulation des chemins autorisés en mairie ou sur notre site rubrique « chemins ruraux ».





CHOISY

6 juin 2019

- Fixation nombre et répartition des sièges du Conseil Communautaire de la CCFU dans le cadre d'un accord local (4 sièges sur 32 pour Choisy)
- Création de 7 emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité
- Convention de servitude route du Poirier Rouge
- Subventions 2019 aux associations pour un total de 11 000 €
- Contrat de territoire des Espaces Naturels Sensibles (CTENS) Montagne d'Age-Mandallaz-Bornachon de la CCFU avec le département : validation du programme d'action et approbation du budget
- Recensement de la population 2020

2 juillet 2019

- Modification du tableau des emplois à compter du 1/09/2019 pour le service scolaire/enfance et les services administratifs
- Bilan de concertation et arrêt du PLU

17 septembre 2019

- Subventions 2019 aux associations, suite
- Modification du tableau des emplois pour réorganisation des services périscolaires
- Instauration d'une redevance d'occupation du domaine public pour les ventes ambulantes régulières
- Constitution d'un groupement de commandes publiques de desserte en eaux usées, de renforcement du réseau de distribution d'eau potable, d'enfouissement des réseaux secs et de travaux de voirie aux lieux-dits les Parents et les Megevands (tranche 2 et 3)
- Notification du marché public d'aménagement hydraulique secteur hameau de Roullin-route de Very
- Marché d'études et d'assistance en vue de la révision du plan local d'urbanisme—avenant nr 1

FIER&USSES

23 mai 2019 à Mesigny

- Attribution et versement d'une subvention aux associations « Mini'Mam » et des Conciliateurs de Haute-Savoie
- Autorisations au Président pour attributions et versements de subvention à Lovagny (logements locatifs aidés)
- Attribution des marchés de travaux pour la construction du siège de la CCFU
- Acquisition de terrains pour les captages de la Nyre à Sillingy, de Pesse Vieille à La Balme, du Creux du Chêne à Choisy et de Vers le Chêne à Nonglard
- Convention de groupement de commandes pour les travaux Route des Megevands à Choisy
- Attribution marchés de travaux au captage de Buidon à Choisy et Route de Paris sur la Balme
- Mise à disposition de la DGS de la CCFU auprès de la commune de la Balme de Sillingy
- Approbation de la transformation du SMECRU en EPAGE

27 juin 2019 à Sallenôves

- Autorisation au Président pour une convention d'occupation temporaire d'une parcelle sur la commune de Sillingy
- Attribution marché maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la vélo-route V62, tranche n°2
- Attribution projet de travaux d'interconnexion du réseau de distribution d'eau potable entre Very (Choisy) et le Pont Noir (Mésigny)
- Stratégie pour la structuration et la mise en œuvre de la gouvernance GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) et pour la poursuite de FIER ET LAC
- CTENS Montagne d'Age—Mandallaz—Bornachon : validation du programme d'actions et approbation du budget
- Autorisation au Président pour le protocole d'occupation temporaire d'une aire de stationnement des grands passages de caravanes des gens du voyage
- Projet d'aire d'accueil et de terrains familiaux des gens du voyage, autorisation au Président pour subvention auprès de l'Etat
- Demande de classement en catégorie 3 de l'office de tourisme Alter'Alpa Tourisme
- Création d'un emploi permanent de chargé de mission nature et biodiversité
- Modification du tableau des emplois
- Avis sur le projet de SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)

19 septembre 2019 à Sillingy

- Octrois garanties d'emprunt à Haute-Savoie Habitat pour Lovagny et attribution subvention logements à Sillingy
- Modifications tarifs petite enfance (multi-accueil « Les Petits Chamois » et micro-crèches Lovagny et Sillingy) et mise en place activités
- Attribution marché élaboration et fourniture repas et denrées structures petite enfance
- Sollicitation aide financière auprès du Conseil Départemental 74 pour le poste de référent biodiversité
- Conventions de partenariat pour diagnostic des corridors écologique du CTENS (1ère phase)
- Gestion sur l'ENS Pelouse sèche du Crêt de Hauterive (Lovagny)
- Ouverture commerces le dimanche= avis de la CCFU pour 2020
- Acquisition parcelles à Nonglard pour la protection du captage de Nyre
- Convention groupement commande pour les travaux route des Megevands à Choisy
- Subvention à La Balme de Sillingy pour création parking relais
- Attribution marché pour construction aire d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux, rte de l'Oratoire à Sillingy
- Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau 2018 et du rapport d'activité 2018 des services de la CCFU
- Autres points voir compte-rendu

Principaux points uniquement : l'intégralité du compte-rendu des conseils municipaux et intercommunaux est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet aux adresses suivantes :

www.choisy.fr, rubrique « vie municipale » et www.fier-et-usses.com, rubrique conseil communautaire

NAISSANCES



16/05/2019 Tiago DUMONT GARNIER
 24/05/2019 Nolan ROGER
 31/07/2019 Mila CUSIN BOSSON
 01/08/2019 Romane BUIRON
 29/08/2019 Julia VISCHIONI
 30/08/2019 Simon CROUY

*Toutes nos félicitations aux parents
 et nos vœux de bonne santé aux bébés.*

DECES

Nos sincères condoléances aux familles

01/08/2019 Renée DESCOMBES
 (née PHILIPPE)

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés

08/06/2019 Florent OSCHÉ et Isabelle MICOL
 06/07/2019 Jordan BETEND et Kristy DÉPOLLIER
 10/08/2019 Maxime FONTAINE et Amélie CHOUVET
 07/09/2019 Cédric MOTTIN et Adeline HESS

Déclaration annuelle de ruches : avant le 31 décembre 2019 !



Obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Procédure simplifiée de déclaration en ligne sur : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DECLARATIONS

Permis de construire acceptés :

27/03/2019 Installation algeco, chemin du Bourgeois
 06/05/2019 Aménagement grange pour agrandissement logement existant, route du Four Banal
 13/05/2019 Modification façades, de toiture et aménagements extérieurs, chemin de Farage
 20/05/2019 Construction maison individuelle, route du Poirier Rouge
 20/05/2019 Extension construction existante, route des Mégevands
 11/06/2019 Modification façades, agrandissement garage, modification position escalier et création patio, route d'Allonzier
 17/06/2019 Construction pool house, chemin des chamois
 01/07/2019 Construction maison individuelle, route du Poirier Rouge
 01/07/2019 Construction auvent, impasse des Pommiers
 15/07/2019 Construction maison individuelle, route du Poirier Rouge
 05/08/2019 Construction maison individuelle, route de Rosière
 19/08/2019 Modification de façades, route de Véry

Déclarations préalables :

04/03/2019 Construction piscine, route des Efrasses
 04/03/2019 Division parcellaire, route de Rosière
 04/03/2019 Modifications toiture, route de la Mairie
 18/03/2019 Modifications toiture, chemin des Bourgeois
 19/03/2019 Pose panneaux solaires en toiture, route des Mégevands
 26/03/2019 Ravalement façades, route du Poirier Rouge
 27/03/2019 Modification façades, impasse des Morilles
 15/04/2019 Ravalement façades, route de Combes
 15/04/2019 Remblais, chez Chaboud
 20/05/2019 Pose panneaux photovoltaïques, route d'Allonzier
 20/05/2019 Ravalement façades, route d'Allonzier
 11/06/2019 Pergola, chemin du Martinet
 11/06/2019 Abri jardin, route du Château
 11/06/2019 Pose clôture et portail, impasse des Roses
 24/06/2019 Division parcellaire, impasse des Platons
 08/07/2019 Division parcellaire, le Crêt Mallet
 08/07/2019 Installation portail, chemin des Hauts de Rosières
 08/07/2019 Remblai, chemin des Bourgeois
 08/07/2019 Pose panneaux photovoltaïques, route des Mégevands
 15/07/2019 Pose clôture et portail, route des Mégevands
 22/07/2019 Reconstruction abri jardin, route de Combes
 29/07/2019 Abri jardin, route de Marlioz
 29/07/2019 Division parcellaire, chemin des Robettes
 29/07/2019 Remplacement tuiles, chemin des Bovaties
 29/07/2019 Modifications façades, chemin des Chamois
 29/07/2019 Modifications façades, route de La Balme
 19/08/2019 Abri jardin, route du Château
 19/08/2019 Modifications façades, route de Véry

Déclarations préalables refusées:

25/03/2019 Construction véranda, chemin du Martinet
 13/05/2019 Installation clôture et portail, chemin des Joincets

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Mairie	8h30 –12h	14h-17h	fermé	8h30-12h 14h—19h	14h-17h	fermé	fermé
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h00-16h	fermé	8h40-11h45 15h30-19h	8h40-11h45	fermé	fermé
Arrêté sur le bruit, admis de NB : jours fériés	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	8h-20h 10h-12h	9h-12h 14h30-19h 10h-12h	INTERDIT
Déchetterie d'Epagny	13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	FERME	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30	9h-12h 13h30-18h30
NB LA DECHETTERIE EST FERMEE LES JOURS FERIES, ET L'HIVER ELLE FERME A 17H30 AU LIEU DE 18H30							

VOS CONTACTS CCFU

CCFU – Sillingy (après la mairie) : Accueil

04 50 77 70 74 accueil@ccfu.fr

Service facturation de l'eau :

04 50 77 24 04 eau@ccfu.fr

Service technique de l'eau :

04 50 77 15 34 technique@ccfu.fr

Service petite enfance :

04 50 77 70 74 frothea@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (Iac) : Service transports scolaires :

04 50 77 24 03 lpelletier@ccfu.fr

Service environnement :

04 50 77 71 17 environnement@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (locaux à la mairie) :

Service aménagement territoire & urbanisme :

04 50 68 87 22 urba@ccfu.fr

CCFU – La Balme de Sillingy (maison des services à côté du Casino) :

Relais des assistants maternels :

04 80 73 00 22 – ram@ccfu.fr

NUMEROS UTILES

MAIRIE CHOISY 04 50 77 41 56
AG. POSTALE 04 50 77 41 49
POLICE MUN. 04 50 68 89 22

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18
SAMU 15
URGENCES EUROPE 112

ALLO ENFANCE 119
ALMA Maltraitements 3977

Association services à la personne
ADMR 04 50 68 76 56

SPA MARLIOZ 04 50 77 82 40

SITES UTILES

MAIRIE CHOISY www.choisy.fr
CCFU www.fier-et-usses.com
LUTTE FRAUDES SPAM www.33700.fr
DEPARTEMENT HAUTE SAVOIE www.hautesavoie.fr

MEMO TRANSPORT



Lignes 21 et 22

Une vingtaine de départs par jour pour Annecy depuis La Balme de Sillingy (en face du Casino) ou Sillingy (et autant pour le retour).



Pour préparer un trajet en transport en commun en Haute-Savoie, le site : www.mobicime.hautesavoie.fr contient toute l'information utile pour voyager sereinement de manière économique et écologique

BON PLAN BUS

La Carte Déclic pour voyager à –50 % dans tout le département si vous avez moins de 26 ans : <http://carte-declic.cg74.fr/>

COVOITURAGE LOCAL ET REGIONAL

movici.auvergnerhonealpes.fr

et

www.covoiturage-leman.org

PARKINGS RELAIS

- 3 parkings à Choisy
- chef-lieu (cimetière)
 - stade de Menulles
 - école de Véry

+ Parking relais de la route du Pont du Trésor à Sillingy = arrêt bus à proximité.

Vous souhaitez communiquer sur un évènement ?

Les correspondants des journaux locaux sont à votre disposition :

LE DAUPHINE : Monsieur Christian Lacôte

tél. 06 17 95 34 99. ou par mail : christian-lacote1@orange.fr

L'ESSOR SAVOYARD : Monsieur Nicolas-Jean Pricaz

Tél. 06 72 39 78 74 ou par mail : nicolasjeanpresselocale@gmail.com

AGENDA

11 novembre 2019 à 10 h

Commémoration Morts pour la Patrie

Place devant la mairie

15-16 novembre 2019

Soirées cabaret du club Loisirs

Salle des Fêtes à partir de 20h

14-15 décembre 2019

Marché de Noël au chef-lieu

2 janvier 2020

Vœux du Maire

Salle du Conseil à 19 h

Producteurs locaux

LA CHEVRERIE DE CHOISY

AURORE MOSSIERE vous accueille
du lundi au samedi de 16h30 à 18h
au 71 chemin des Bourgeois

Vente de pommes - poires, jus
et autres produits

GUY PHILIPPE vous accueille dès
octobre le vendredi de 17h à 19h00
36 chemin des Pervenches à Combes

Ventes hebdomadaires

BOUCHERIE DE SALLENOVES

Tous les mardis de 16h15 à 19h15
parking de la mairie

FOOD TRUCK CHEZ JO

Tous les jeudis soirs à partir de 16h30
au chef-lieu

Pour vos commandes tél. : 06 75 42 05 39

QUELS PAPIERS CONSERVER ET COMBIEN DE TEMPS ?

Toutes les réponses sur service-public.fr
(menu PARTICULIERS, rubrique PAPIERS CITOYENNETE)

BIBLIOTHEQUE - HORAIRES

lundi de 17h30 à 19h,
me et sa de 14h00-15h30,

CINEMA

Cinébus tous les 15 jours
programme sur www.cinebus.fr

CONTACTS ARTISANS

COTE CAMPAGNE – Salon de coiffure - 04.50.77.32 . 44

Annick GRASSI–Tarologue– Détection aux baguettes de sourcier - 06.89.52.92.00

COURTOIS Yann - Thérapeute géobiologue - 06.88.83.98.73

EXPERTAUX FINANCES—Prêts immobiliers et patrimoine—06.64.65.00.66

Jean-Gabriel THOMAS – Autoentrepreneur aide à la personne 06.84.12.21.56

CHOISY ETUDES – Etudes EDF-GDF, Topographie - 04.50.77.44.79

BRIN DE VERDURE – Paysagistes 06.63.45.63.93

GUY PALOMBOT - Transports, Levage, Manutention -06.70.16.40.84

PL MAINTENANCE – Mécanique poids lourds - 06.34.30.45.90

ALPES TRADITION Electricité – Installations électriques - 06.13.91.79.95

E.S.M. RENOVATION – Multiservices - 04.50.77.47.45/06.61.18.47.45

CEDO TRAVAUX – Neuf et Rénovation - 06.88.76.11.00

E-AMENAGEMENT - Menuiserie extérieur/intérieur- E. PERNOUD – 06 88 99 45 40

BATI RENOVE – Chauffage, Plomberie & Géométrie - 04.50.77.19.31

CHOISY PLOMBERIE SANITAIRE – Plombier, Chauffagiste - 06.29.92.08.81

Jean-Pierre RICHARD – Peintre - 04.50.77.21.66

GRAVILLON – Entreprise de peinture - 04.50.22.35.92

PRORENO – Plaquiste , Isolation, Peinture - 06.11.81.90.78

SONDAZ Noël – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.43.18

VISIO RENOV – Menuiserie, Vitrierie - 06.10.58.61.08

LACOTE BETEMPS – Menuiserie bois et matière - 04.50.77.44.26

SARL VARENIK OLIVIER – Charpente, couverture, zinguerie 06 73 57 71 83

CBTP – Maçonnerie, Carrelage, TP, Piscine - 04.50.05.07.23

PERRIN Pascal - travaux d'étanchéité - 04.50.77.42.75

3B CONSTRUCTION – Maçonnerie, Rénovation - 04.50.01.55.87

RTP - Terrassements divers - 04.50.77.43.21

GAL - travaux publics - 04.50.77.41.98

MARCHIONINI-BONATO Régine - Praticienne énergétique - 06 40 16 72 66

TORRI Simon - plomberie chauffage (dépannage, rénovation) - 06 48 41 63 97

FLECHE TAXIS 74—toutes distances 7/7—agréé CPAM 06.60.42.11.47

CHOISY DEPUIS LA GRUE DU CHEF-LIEU



Les travaux de l'auberge communale sont l'occasion de prendre quelques photos uniques du chef-lieu ! Pour les photos d'avancement du chantier par contre, rendez-vous dans le Choisylien...